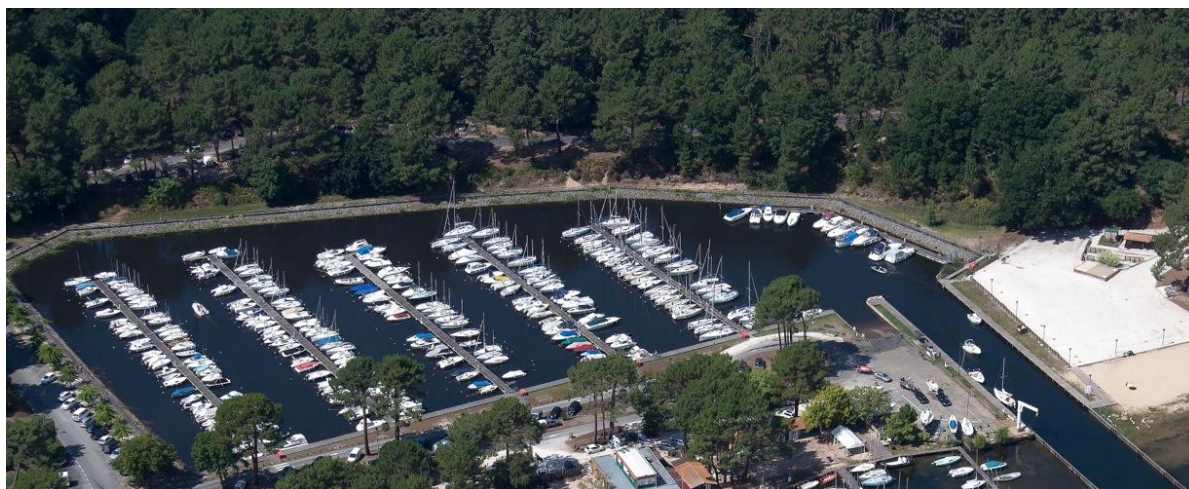


Mai 2018

CAZAUX-PLAISANCE

Numéro 33



Fête des 30 ans de la HALTE NAUTIQUE

Les 7 et 8 juillet 2018 la Halte-Nautique fêtera ses 30 ans à cette occasion, Cazaux-Plaisance organisera des Puces Nautiques : le dimanche 8 juillet, Cazaux-Plaisance organise des puces nautiques de 09h00 à 18h00 réservées aux particuliers. Vous pouvez d'ores et déjà vous y inscrire afin de réserver un emplacement : uniquement pour les particuliers et pour des objets ayant rapport au nautisme (accastillages, canoés, annexes, moteurs, voiles, bibelots, objets décoratifs).

Samedi dès 10h00 Inauguration à 11h00 ...

Exposition de photos de la construction de la Halte-Nautique, et concert le samedi soir à la Place Jean Labat et restauration. La Gaule Cazaline installera un simulateur de pêche et un aquarium. Le ski nautique fera des initiations à ce sport pour les enfants. Initiation au paddle, canoé, et planche à voile au CVCL. La « Boule du lac » organisera un concours de pétanque sur son site. Une découverte de la biodiversité sera présentée par la chargée de mission NATURA

2000 FR7200714 zones-humides-born-buch

- La BA 120 fera une démonstration de sauvetage avec un hélicoptère, et avec la SNSM.
- Des précisions seront données par la Mairie et la Capitainerie.

Le dimanche, une promenade nautique en cobaturage (**les bateaux seront pavoyés**) réunissant plaisanciers et touristes, ainsi qu'une promenade pédestre passant par la cabane d'Arnaud, l'étang de Gurcq, et finissant en même temps que la promenade nautique à Peyroutas, et pique-nique "sorti du panier".

Amis plaisanciers, vous êtes tous invités à

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

CAZAUX - PLAISANCE

Le Samedi 04 Aout 2018 à 17H00 à la Cabane du Lac

Et à partager le pot de l'amitié

Inscrivez-vous pour les Puces Nautiques,

<https://vide-greniers.org/user/editer/828199>

auprès du président Claude MULCEY

06 08 18 63 89

COMPTE-RENDU DE LA REUNION Extra-Municipale du 22 février 2018 :

Budget : recettes : 176 540 € HT

Dépenses : 203 625 € HT (il était prévu au budget prévisionnel de 179 000 € HT)

- Amortissement : 49 469 € HT

A partir de 2017 le budget de la Halte nautique subit le coût des amortissements dû aux différents investissements réalisés depuis quelques années.

La présentation du tableau des courbes des excédents, démontre qu'il faudra nécessairement appliquer une augmentation de 2,5 % et se maintenir à une dépense d'investissement d'environ 5000 € par an et ce jusqu'en 2022. A partir de 2022, si besoin, la Halte nautique aura de nouveau une capacité d'investissement à hauteur de 150 000 €.

Prévisionnel 2018 : 175 000€

Nombre total d'emplacements autorisés par l'A.O.T. : 350 (347 utilisés).

En 2017 : nombre de demandeurs sur la liste d'attente : 221

Nombre de places libérées : 8 + 2 départs en cours d'année et 5 places saisonnières transformées en annuelles.

Nombre de places attribuées : 15

- demandes saisonnières : 135 pour 103 estivales satisfaites sur les 44 emplacements saisonniers réservés à cet effet

- places attribuées : 81 estivales, et 32 hivernales.

Attributions de places en 2018 :

Nombre de demandeurs sur la liste d'attente : 227 - seules les 132 demandes ont été présentées à la Commission d'Attribution ayant respecté la date butoir du 31 octobre

7 places libérées, 17 places attribuées (5 places prises sur le nombre de places saisonnières (38 places saisonnière pour 2018))

Travaux réalisés 2017

- 2° tranche de la réfection des revêtements des pontons (composite)
- Changement des amarrages défectueux et installations de pendilles.
- Réfection du revêtement routier de la sorite de la cale de mise à l'eau, amélioration du parking d'attente, remplacement des poteaux et renforcement des portillons et réfection de leurs fermetures automatiques (suite à des incivilités).
- Pose d'un "chasse roue" dans la cale de mise à l'eau : pour éviter aux remorques d'être bloquées par la marche de la cale.
- Coupe des arbres malades et creusés par des insectes (pins)

Travaux prévus en 2018 : Arrachage des plantes invasives et brûlage des herbes sur enrochement - pose de broyat sur le parking - Continuité de la mise en place d'un cadre paysager en relation avec l'environnement naturel.

-Mise en œuvre du 30° anniversaire de la création de la Halte Nautique.

- **la zone écologique:** l'interdiction de naviguer à l'intérieur pour les bateaux avec moteur - interdiction de naviguer dans l'espace devant la conche balisé par des bouées jaunes "zone écologique".

Le S.A.G.E. et la Communauté de Communes des Grands Lacs s'interrogent sur les nuisances dues à ces pratiques, particulièrement sur la limitation de la puissance des moteurs.

- **ATTENTION:** près des tonnes de chasse, respecter l'interdiction d'entrer dans les tonnes, afin d'éviter d'éventuels conflits.

- **Surveillance du plan d'eau :** il est prévu en juillet et août des contrôles sur le lac " opérations sécurité, et verbalisations" par la Gendarmerie de l'air, Brigade nautique de la Gendarmerie d'Arcachon, Affaires Maritimes DDTM33, et Police municipale de la Teste de Buch.

- Le passage des Polices nationale et municipale ainsi que la vidéo-protection évitent les gros délits. Il y a eu quelques incivilités: amarres coupées, vols de 3 extincteurs sur le Ponton F et encore pour la 3° fois le mousqueton de la chaise Handicap volé : depuis, il a été soudé !

La hauteur d'eau du lac peut être observée avec le système SIRIL avec le lien ci-dessous :
<http://www.sage-born-et-buch.fr/Portrait-du-territoire/Gestion-hydraulique/Le-Systeme-d-Information-et-de-Relai-Inter-Lacs-SIRIL-un-outil-de-telegestion> . **La charte des grands lacs** <http://zones-humides-born-buch.n2000.fr/>

La pêche est interdite dans la Halte-nautique, et dans le chenal d'entrée (amende: 450€ !) - Obligation d'avoir une carte de pêche.
En info : L'OPERATION FORET PROPRE et bords du lac

Cazaux-Plaisance se joindra à la journée citoyenne organisée par la Mairie-Annexe de Cazaux et l'AAPPMA la Gaule Cazaline, à L'OPERATION FORET PROPRE le **samedi 2 juin 2018 de 09h00 à 13h00** pour effectuer un nettoyage des **bordures du Lac**.
"Je tiens à préciser que pour que ce nettoyage soit validé... il faut des volontaires..."

ASTREINTE Sécurité Halte-Nautique :

- Dans le cas de problème sur le lac : Les pompiers
- Dans le cas de problèmes sur la Halte nautique durant les heures et jours ouverts : La capitainerie
- Dans le cas de problèmes sur la Halte nautique hors de heures et jours ouverts l'astreinte communale (de la même manière qu'un problème de voirie)

Les demandes de l'Association à la Mairie :

- Le Ski-Club demande que le balisage de la zone de ski soit mieux réparti et que les bouées qui disparaissent pendant la saison estivale soient remplacées

- La suppression des 4 bouées jaunes à l'extérieur la zone d'accès à la conche de Courpeyre (gardant les 2 bouées jaunes de protection de l'entrée de la conche)

Un seul Guide de navigation du lac : un guide unique de navigation indiquant les réglementations pour les 3 zones territoriales, Cazaux, Sanguinet, Biscarrosse
Accès en toute saison à des toilettes, et à l'eau en périodes hors gel.
Durcissement et stabilisation du parking voitures, les écorces s'avèrent inefficaces causant des ornières de l'automne au printemps.
Accès piéton et poussette à l'entrée de la halte nautique (trottoir).

Informations

Pour un perfectionnement ou une préparation au permis bateau, vous pouvez vous adresser au Président C.Mulcey Formateur permis Bateaux agréé par la DDTM33

Nous remercions la mairie pour tous les travaux demandés par l'Association CAZAUX-PLAISANCE et ayant été réalisés.

Nos partenaires :



AUTOUR du BATEAU
Gaëtan RENARD
Carénage Peinture Accastillage
Réparation polyester/époxy
Création de pièces
Entretien de bateau
Tel : 06 08 77 45 58
autourdubateau@gmail.com

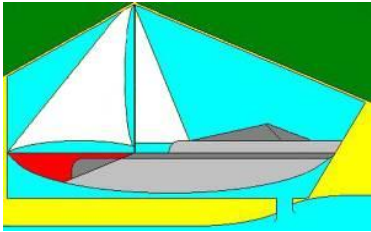


Comptoir Nautique Arcachonnais

Tél: 09 66 96 90 29 1 Bd de Curepipe
adlateste@orange.fr 33260 La Teste de Buch



780 bd de l'industrie
33260 La Teste de Buch
☎ 05 56 54 10 55
@ b.ramond@wanadoo.fr



CAZAUX-PLAISANCE

*L'association est membre de droit de la commission extra municipale, et a pour but de défendre et respecter les droits et intérêts légitimes des usagers de la Halte Nautique, de ses installations, de son environnement, et les droits et devoirs associés à l'exercice des activités nautiques, de ceux naviguant sur le lac. CAZAUX-PLAISANCE est l'interlocuteur auprès de la Mairie, de la DTTM33, et de la base aérienne pour la réglementation et la navigation sur le lac. Et est membre de la commission **NATURA 2000FR 7200714***

Messagerie :

mulcey.claude@orange.fr

Téléphone : **Claude MULCEY**

Président: 06 08 18 63 89

Rédaction : CAZAUX-PLAISANCE :

Joseph CAMPANELLA

Claude MULCEY

Roger MALIPIER

Denis THOMAS

Yves HUARD

Denis DARTIGUES

Pascal LEBRUN president du Ski-club

Mail : pascallebrun7401@neuf.fr

Association Loi 1901

Créée 28 juillet 1998 n°649

à la Préfecture de la Gironde

**modifiée et publiée au JO du 23
avril 2005 N°588**

**Modifiée 21 oct 2011 sous le
N° W336002226**

Toutes les infos de l'association Cazaux-Plaisance sur le site internet ci-dessous:

www.cazaux-plaisance.org

contact.bureau@cazaux-plaisance.org

Webmaster : Patrick RENON



**Rejoignez-nous en adhérant à
CAZAUX-PLAISANCE**

Nous serons plus représentatifs et efficaces.

Bulletin d'adhésion ou de renouvellement à Cazaux-Plaisance

Cotisation 2018 : 15€ / famille : 20€

Nom Prénom :

Adresse :

Tel : / adresse mail :

Type de bateau : voilier / moteur longueur : / puissance moteur : / 2 ou 4 temps

N° de place au port :

Souhaitez-vous nous faire des remarques, des souhaits, des propositions,

à adresser: Cazaux-Plaisance Halte- Nautique port de Cazaux 33260 La Teste de Buch.

Pour les questions, et propositions à nous faire connaître le mail de contact:

cazaux-plaisance@orange.fr